



LES REPRÉSENTANTS CGT AU CHSCT 33 POUR CETTE SÉANCE

Stéphane JOLY Titulaire (DRFIP)
Frédéric VITRY Suppléant (DRFIP)
Cécile BAILHET Experte pour la CGT Douanes

POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS, DE NOS EMPLOIS ET DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, MOBILISONS NOUS :

- **le 1er mars, RMIS à l'Hôtel des douanes de Bordeaux,**
- **le 10 mars, journée DOUANE MORTE : grève et manifestation à Paris.**

Compte-rendu du CHSCT33 du 28/01/2022.

A l'ordre du jour de cette séance :

- Information sur les travaux à l'hôtel des douanes de Bordeaux,
- Registre e-SST de la DRFIP 33,
- déménagement de services de la DRFIP rue de l'Abbé de l'Épée,
- Questions diverses.

En préambule les organisations syndicales regrettent l'absence des médecins du travail même s'ils comprennent que la période est difficile.

Pour autant, la CGT défend leur présence impérieuse en séance plénière et relève que si l'effectif est insuffisant c'est à la DG d'y remédier.

- Information sur les travaux de l'hôtel des douanes à Bordeaux.

Le responsable du PLI nous a présenté les travaux qui démarrent le 07/02/22, travaux de rénovation énergétique financés par le plan de relance, pour « réduire l'empreinte énergétique du bâtiment ».

La direction nous a donné les préconisations de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail ainsi que le calendrier des travaux qui consistent à remplacer la couverture (ardoises et éventuelles réparations), changer les luminaires pour des LED et les chaudières et pompe à chaleur.

Les agents devraient être informés dès maintenant et lors de réunions. Ces travaux sont sur une longue durée (jusque 2024) mais la direction nous a assuré un impact limité :

- le stationnement ne serait pas interrompu sauf exception lors des périodes de levage et de descente du parapluie de protection (en ces quelques périodes nous devrions avoir un dispositif similaire à celui mis en place lors du changement du portail), ou partiellement réduit (mobilisation d'une partie de la cour lors des phases de montage/démontage des échafaudages) ; les zones de stationnement des vélos pourront être amenées à bouger dans la cour au gré des travaux ;

– les nuisances sonores devraient être limitées, les combles n'étant pas utilisés en bureau. Toutefois elle nous a assuré avoir prévu casques anti-bruit ou bouchons d'oreilles si besoin. N'hésitez donc pas à faire remonter si vous êtes dans ce cas ;

– il devrait y avoir peu d'impact sur la luminosité, les bâches devant être micro perforées et les luminaires remplacés avant sa mise en place.

Un coordonnateur a été nommé, nous avons demandé communication du plan de prévention et du diagnostic amiante (à priori absente de la toiture).

Par contre, autant nous nous félicitons de l'ampleur des travaux entrepris, autant il n'est prévu aucun travaux d'isolation, ce qui pourtant est généralement le gage d'économies d'énergie...

De même la direction reste sourde à toute demande de climatisation. Actuellement le CODT et l'entresol en bénéficient avec un système de pompe à chaleur qui va donc être remplacée par un matériel plus performant. L'étendre à l'ensemble du bâtiment aurait pu être étudié. Selon la direction, ce serait « trop énergivore et en contradiction avec l'objectif du plan de relance ».

- Examen du Registre Santé Sécurité au travail (e-RSTT).

Site de Lesparre .

Le sujet des dysfonctionnements du chauffage du site du CFP de Lesparre (aucun chauffage dès qu'il gèle) revient chaque hiver comme un leitmotiv depuis la livraison de cet *immeuble neuf* en mai 2019.

La DRFiP a beau nous répondre désormais que le SAFI-GIM(bureau de gestion et d'expertise immobilière ministérielle) « est intervenu les 6 et 7 janvier 2022 avec des résultats encourageants », il n'y a en réalité aucun résultat concret.

Des techniciens sont à nouveau intervenus les 19, 24 et 25 janvier, mais rien n'y fait.

La CGT s'interroge donc fortement sur le pilotage de ce dossier et martèle que les agents et leurs représentants sont en droit de connaître les raisons pour lesquelles il aura fallu attendre *trois périodes hivernales*, pour faire le constat désolant de ces dysfonctionnements récurrents, alors que le promoteur d'un bâtiment neuf doit des garanties après réception des travaux.

Quelles sont les actions juridiques mises en œuvre à ce jour au ministère pour la mise en œuvre d'une action en responsabilité contractuelle de droit commun contre l'installateur ? Quel est le constat technique à ce jour et des préconisations sont-elles formulées pour une résolution efficace du problème ?

Pendant combien de temps les agents devront-ils être placés en ASA les matinées de grands froids, ou faire chauffer à bloc leurs radiateurs d'appoint ? Le bâtiment administratif de Lesparre est censé répondre à des normes de constructions et de confort modernes.

Les représentants CGT ont donc exigé de la Direction qu'elle mette en œuvre urgemment les solutions appropriées de natures techniques et juridiques, pour répondre aux exigences du code du travail en la matière.

Aussi, nous venons d'écrire au Directeur pour qu'il inscrive cette problématique immobilière à l'ordre du jour du prochain CHSCT pour un point circonstancié, tout en sollicitant d'urgence l'ISTT sur la question afin que de son côté, il établisse un rapport sur le sujet.

Site de la Trésorerie de Pessac.

Nous rappelons en séance que les fiches du registre ne doivent pas être clôturées tant que la réparation de l'escalier n'est pas faite, quand bien même l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) est venu faire un état des lieux et que le risque de chute est toujours bien réel.

Cela fait de longues années que le très mauvais état de cet escalier est signalé et malgré un ragréage récent au ciment, le résultat est presque pire que le mal : par temps humide, il devient encore plus glissant.

La Direction nous répond encore et toujours qu'elle a bien conscience du problème et des risques de chutes, mais que n'étant pas propriétaire du bâtiment, de gros travaux incombent à la mairie et elle n'est pas réactive en la matière.

L'ISTT insiste sur le rapport qu'il vient d'émettre (préconisation d'une couverture de l'escalier par bardage) sachant qu'il s'agit d'un escalier d'extérieur faisant office d'escalier de service, compte tenu de la configuration particulière des locaux administratifs, qui abritent également ceux de la CPAM.

Télétravail , adaptation de postes .

Pour les demandes d'améliorations sollicitées par des agents mal équipés chez eux pour le télétravail (connexions filaires en mode Tiny) il nous est répondu qu'elles ne peuvent pas toutes être considérées comme prioritaires, compte tenu des réponses à apporter aux nouvelles demandes exprimées et face au télétravail renforcé en crise sanitaire.

La CGT s'étonne de la réponse et de critères de priorisation, d'autant qu'une demande d'un collègue signale ses mauvaises conditions d'installation depuis décembre 2020 (matériel Tiny filaire installé, sans autre possibilité, sur table basse du salon et câbles qui traversent la pièce).

Un autre agent ayant fait le même type de demande, se voit répondre par l'assistante de prévention, que sa demande sollicitée en novembre 2021 est bien considérée « prioritaire » mais que les services informatiques doivent faire face à une charge de travail très importante.

Sérieusement, ces agents devront-ils attendre que tous les agents de la DRFIP qui ont sollicité le télétravail soient équipés, pour qu'enfin leurs demandes d'un équipement adapté à leur domicile aboutissent ?

Une réponse urgente doit donc être donnée à ce type de demandes et nous préférons mettre ces attermoissements sur le compte d'un malentendu ou d'erreurs de classement .

Un agent malvoyant travaillant sur un poste informatique aménagé doté du logiciel ZoomText éprouve des difficultés liées à des plantages récurrents en liens avec les mises à jours du logiciel.

La Direction répond qu'elle suit la question au plus près, mais qu'il existe des difficultés d'acheminement du matériel liées notamment à la pénurie mondiale de semis-conducteurs provoquée par la crise Covid .

A défaut d'une livraison prochaine du matériel requis la Direction répond qu'elle reverra sa stratégie directement auprès des services informatiques de la Direction générale.

Hygiène :

Cité .

Sur la Cité, certains collègues se plaignent de la suppression de leur poubelle et de l'installation récente à tous les étages de boîtes de recyclage sélectif.

La Direction répond qu'il faut s'adapter aux nouveaux gestes éco-responsables.

Cenon .

Les agents du site de Cenon font régulièrement état sur les registres depuis des années, mais sans succès, de leurs demandes d'amélioration de l'hygiène des sols et des sanitaires. Ils constatent une *disparité flagrante* dans la qualité de l'hygiène et du nettoyage entre les niveaux du bâtiment administratif du site de Cenon, l'un des niveaux étant *totalelement négligé*.

Ils le rappellent encore via leurs remontées sur fond d'amélioration des conditions de travail (les sols en question ne sont pas lavés ni désinfectés).

Nous ferons remonter cette revendication à la Direction et demanderons son inscription à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

NRP (Nouveau Réseau de Proximité): « On entre dans le dur » .

Etauliers .

Les représentants CGT sont revenus dénoncer les avatars du NRP à travers les observations signalées par les agents de **feue** la Trésorerie d'Etauliers appelés à migrer en janvier à l'antenne de St Savin, du SGC de Saint-André de Cubzac (antenne délocalisée cette année pour cause de gros travaux à engager par la Mairie dans l'actuelle Trésorerie de St-Savin) :

– « quid de fiches de vœux pour partir pour un nouveau poste sans même connaître la mission ? Quid de l'impact en termes de stress et d'avenir, des préoccupations familiales et des temps de trajet, de l'épuisement mental induit par ces changements perpétuels... ?

Grâce à leur détermination et l'action qu'ils ont menée ensemble, appuyés par la CGT, les agents de cette antenne qui étaient destinés à atterrir dans un espace de co-working à Marsas, se retrouvent finalement, provisoirement logés au SIP de Blaye, dont les locaux étaient vacants.

SGC Coutras.

Nous avons saisi l'occasion de l'évocation du ressenti d'Etauliers pour signaler aussi celui du *SGC de Coutras*, dont la mise en place chaotique conduit des agents **au bord de la rupture** :

– par exemple, pour finir la journée comptable complémentaire de l'exercice 2021, il y a au 28 janvier 2022, près de 5 000 factures en souffrance dans la bannette et il faut payer les fournisseurs.

– sur 10 collègues attendus en provenance de Libourne, seuls 6 sont dans les faits arrivés au 01 janvier.

Les collègues du site ont été majoritairement en grève la veille, dont la totalité de la mission dépense.

En réponse la Direction promet des auxiliaires en renfort. Les collègues apprécieront ...

On le voit l'ambition de la DGFIP pour le NRP est à l'affiche mais que dire des moyens matériels et humains projetés et du SAV ?

A la CGT nous n'avons eu de cesse de dénoncer ce fumeux NRP et considérons qu'il n'est pas trop tard par la mobilisation de tous pour contrer les nouveaux projets et contre-réformes mortifères à la DGFIP, mais également aux Douanes.

Luminosité CFP Langon.

Des collègues font remonter les désagréments qu'ils éprouvent suite à la pose de filtres solaires sur les fenêtres du CDFP avec l'absence de luminosité et de source de chaleur naturelle, ce qui provoquerait de multiples maux de tête.

Il est demandé la visite du médecin du travail sur place, d'autant que certains services se seraient vus installer ces équipements malgré leur opposition.

L'ISTT précise qu'il se rendra sur place en vue d'examiner le sujet.

– Déménagement de services de la DRFIP rue de l'Abbé de l'Epée .

Suite aux dernières informations concernant le déménagement de services de la DRFIP33 vers la rue de l'Abbé de l'Epée, les OS ont demandé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de ce CHSCT.

En effet, ce sont les services du CSRH, du PNSR et du Pôle d'évaluation domaniale, qui vont libérer la totalité du 1er étage afin d'y reloger temporairement les services situés aux autres étages du bâtiment de Mériadeck dès que les étages R+5 et R+ 6 débiteront les travaux.

De nombreux agents sont inquiets de ce déménagement mais les réponses apportées nous ont semblé tellement floues et insuffisantes que les OS ont demandé que la question soit examinée lors d'un GT immobilier dédié à convoquer au plus vite.

– Questions diverses.

- Capteurs de CO2.

La CGT demande qu'une information précise sur le bon fonctionnement des capteurs récemment livrés à la Cité soit communiquée aux services.

Le secrétaire animateur du CHSCT fait référence à une fiche réflexe du MINEFIR qu'il avait communiqué en 2021 à l'INSEE et que l'assistante de prévention relaiera prochainement.

Nous demandons également la commande de rallonges à connecter pour une utilisation optimale des capteurs.

- Densification à la cité : Déménagement du PCRCP à Mérignac.

Les collègues de l'antenne de Bordeaux du PCRCP de la Gironde actuellement à la Cité, vont migrer vers le CFP de Mérignac par densification de son autre antenne sise à Mérignac.

Les OS font donc remonter les problèmes de l'accueil de 25 collègues sur ce site, avec la question du rationnaire des locaux d'accueil. On nous répond dans l'immédiat que les collègues seront désormais à 2 dans des bureaux à l'origine individuels.

Nous n'en saurons pas plus à ce jour pour ce service et la séance se clôture à 13h30.